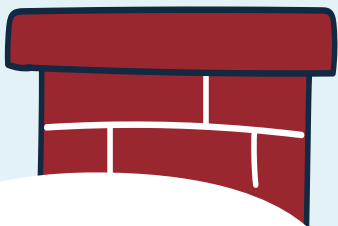
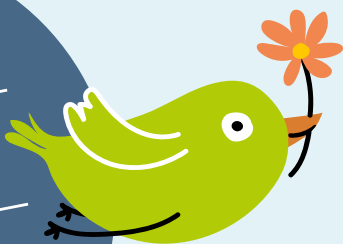


POUR MOINS POLLUER JE REMPLACE MON CHAUFFAGE AU BOIS

PRIME
AIR BOIS

500€*

Pour changer
votre ancien
chauffage bois



Qualité de l'Air
On respire!

* Sous conditions.

PLAN CLIMAT
TOULOUSE MÉTROPOLE
En actions!

toulouse
métropole

en grand!

Pourquoi changer ?

MON CHAUFFAGE BOIS
OU MA CHEMINÉE OUVERTE



FAIRE DES ÉCONOMIES

3 fois moins de bois consommés
c'est 3 fois moins d'argent dépensé.



SANTÉ

Moins d'émissions de particules,
un air plus sain pour mes poumons.



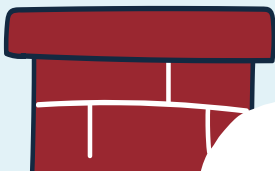
PLUS DE CONFORT

Une chaleur rayonnée pour un meilleur
confort thermique.



ENVIRONNEMENT

Moins de bois consommé, et moins
de pollution émise : c'est bon pour la planète.



Qui est concerné ?

- Les habitants de **Toulouse Métropole**
- **Propriétaires** de leur logement
- Possédant une cheminée à foyer ouvert ou un poêle bois ou insert **antérieur à 2002**
- Ayant un **revenu fiscal inférieur à 28 800 €**

Vos engagements

1

Acheter un appareil Flamme verte 7 étoiles ou équivalent

2

Le faire installer par un professionnel qualifié

3

Faire détruire votre ancien poêle ou insert en l'apportant dans une déchetterie



Et pour vous aider dans votre choix...

Contactez l'Espace Info Énergie pour des conseils techniques gratuits.

www.toulouse-metropole.fr/espace-info-energie

Comment ça marche ?

AVANT TOUT DÉMARRAGE DE TRAVAUX



CONTACTEZ DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS

et faites-vous établir des devis.
Contactez l'espace Info Énergie pour tout renseignement technique.

TÉLÉCHARGEZ LE DOSSIER

Sur le site internet de Toulouse Métropole.
Vous pouvez aussi trouver cet imprimé dans toutes les mairies de la métropole et les mairies annexes de Toulouse.

REMP LISSEZ VOTRE DOSSIER

et renvoyez-le par mail à
primeairbois@toulouse-metropole.fr
ou par courrier postal à
Toulouse Métropole – DEE – Prime Air Bois
6 rue René Leduc 31500 Toulouse.

LA RÉPONSE

vous sera adressée après instruction de votre dossier.



La prime Air Bois C'EST QUOI ?

Les dispositifs anciens de chauffage au bois et les cheminées à foyers ouverts sont de forts émetteurs de particules fines qui peuvent être en partie responsables des épisodes de pollution en hiver.

Ce type de pollution est la cause de pathologies du système respiratoire. Pour améliorer la qualité de l'air du territoire au profit de tous, Toulouse Métropole vous aide à remplacer votre ancien équipement pour un dispositif de chauffage bois plus performant et... moins polluant !



Je remplace mon vieux poêle,
je suis mieux chauffé,
et je perçois 500 € !



UNE AIDE CUMULABLE AVEC :

- Le crédit d'impôt pour la transition énergétique
- L'éco-prêt à taux zéro
- Et autres aides disponibles

Où se renseigner ?

Sur le site de Toulouse Métropole

www.toulouse-metropole.fr

Espace Info Énergie

05 67 69 69 67

LA PRIME AIR BOIS

est une action du Programme
d'actions qualité de l'air de
Toulouse Métropole



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



toulouse
métropole

en grand !